

DOSSIERS OUVERTS

Suivi des requêtes et questions du public au conseil d'arrondissement

Conseil du 5 novembre 2012

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
Mme Linda Gauthier	Madame Linda Gauthier; conseil d'arrondissement du 5 novembre 2012 :		DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : BUREAU DES ÉLUS ET DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
	Mme Gauthier soumet deux questions au conseil :		
	A) Question répondue sur place. Voir « Dossiers fermés ».		
	B) Mme Gauthier signale de sérieux problèmes de sécurité pour les personnes à mobilité réduite sur les trottoirs et rues de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie. Elle rapporte qu'il y a des obstacles, telles les bases en caoutchouc supportant les panneaux de signalisation temporaire de chantier qui empiètent l'accès aux trottoirs sur la rue d'Iberville à l'intérieur du viaduc du boulevard Saint-Joseph. Elle ajoute également que ces bases de caoutchouc représentent les trois-quarts d'obstacles sur le trottoir.		LE MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS W. CROTEAU DONNE RÉPONSE SUR PLACE ET INFORME QU'UN AVIS SERA ENVOYÉ AUX ENTREPRISES CONCERNÉES AFIN QUE CES BASES DE PANNEAUX SOIENT AUTOMATIQUEMENT ENLEVÉES APRÈS L'EXÉCUTION DES TRAVAUX.
		P. Morissette	LE CHEF DE DIVISION DES TRAVAUX PUBLICS, PIERRE MORISSETTE, DANS LE MÊME ORDRE D'IDÉES QUE LE MAIRE, AFFIRME QU'IL ÉMETTRA UN AVIS AUX ENTREPRISES POUR LEUR RETRAIT SYSTÉMATIQUE AU MOMENT DE LA FIN DES TRAVAUX.
			REQUÊTE RÉFÉRÉE À LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS, POUR SUIVI.
			Dossier GDC : 12-303203

Mise à jour : 26/11/2012 Page 1 de 4

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
Mme Claire Lesré	Madame Claire Lesré; conseil d'arrondissement du 5 novembre 2012 :		DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : BUREAU DES ÉLUS ET DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS.
	Mme Lesré rend compte des impacts que cause la mise à sens unique de la rue Saint-Dominique, entre les rues De Bellechasse et Saint-Zotique Est. Elle signale que, non seulement les résidants de cette rue n'ont pas été consultés de ce changement de signalisation, mais que cette initiative entraîne un transfert de trafic considérable sur l'avenue De Gaspé. Le gabarit de cette rue n'est pas en mesure, selon elle, d'accueillir une telle croissance d'activité véhiculaire. Ce qui engendre une circulation difficile et par conséquent une nuisance à la sécurité des résidants et à leur qualité de vie. Sa question est celle de savoir quelles sont les mesures qui sont envisagées par la Ville pour solutionner cette situation	F. W. Croteau	LE MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS W. CROTEAU INFORME L'ASSEMBLÉE QU'EN 2008, UN PLAN DE TRANSPORT A ÉTÉ PLANIFIÉ PAR LA VILLE CENTRE. AINSI, LES ARRONDISSEMENTS ONT ÉTÉ INFORMÉS QU'UNE PISTE CYCLABLE ALLAIT ÊTRE AMÉNAGÉE POUR RELIER AHUNTSIC AU CENTRE-VILLE DANS L'AXE NORD-SUD. PARALLÈLEMENT, TOUS LES ARRONDISSEMENTS TOUCHÉS PAR CETTE PLANIFICATION SE DEVAIENT D'INTÉGRER UN LIEN CYCLABLE. ÎL Y A EU DES CONSULTATIONS PUBLIQUES À CET EFFET. C'EST POURQUOI LES ARRONDISSEMENTS VISÉS N'ONT PAS EU LE CHOIX DE RETRANCHER UNE VOIE DE CIRCULATION POUR LA FAIRE AMÉNAGER. ÎL AJOUTE ÉGALEMENT QU'IL PREND ACTE DE LA PROBLÉMATIQUE DE MADAME LESRÉ ET INVITE LES CITOYENS À LE RENCONTRER AFIN D'IDENTIFIER DES PISTES DE SOLUTION
		F. Limoges	LE CONSEILLER DE SAINT-ÉDOUARD, FRANÇOIS LIMOGES, MENTIONNE ÉGALEMENT QU'IL ÉVALUERA LA PROBLÉMATIQUE CONCERNÉE.
			REQUÊTE RÉFÉRÉE À LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS, POUR SUIVI. DOSSIER GDC: 12-302920

Mise à jour : 26/11/2012 Page 2 de 4

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
M. Réjean Boudreau	Monsieur Réjean Boudreau; conseil d'arrondissement du 5 novembre 2012 : M. Boudreau soumet trois questions au conseil :		DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : BUREAU DES ÉLUS ET DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS.
	A) M. Boudreau, propriétaire de l'établissement « Kool Kafé », salue le travail de la conseillère du Vieux-Rosemont, relativement au projet de réaménagement de l'intersection des rues Masson et d'Iberville. Il rapporte toutefois que ce	F.W. Croteau	LE MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS W. CROTEAU ACCUEILLE LA REQUÊTE DU CITOYEN POUR EXAMEN.
	réaménagement a occasionné l'élimination de plusieurs cases de stationnement dans le secteur avoisinant. Pour palier cette situation, il suggère que l'arrondissement accepte un compromis en implantant des panneaux de stationnement interdit entre 7 h et 17 h pour autoriser en contrepartie le stationnement en soirée dans le secteur (stationnement interdit le jour et ouvert la nuit).		REQUÊTE RÉFÉRÉE À LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS,
			Dossier GDC : 12-302990
	B) M. Boudreau réclame également un entretien de la ruelle commerciale (quatre commerces desservis), entre les rues d'Iberville et Chapleau, en période hivernale considérant que celle-ci dessert quatre établissements commerciaux	F.W. Croteau	LE MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS W. CROTEAU PREND ACTE DE LA DEMANDE DU CITOYEN.
			REQUÊTE RÉFÉRÉE À LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS. DOSSIER GDC: 12-303160
	Enfin, M. Boudreau demande le retrait du mobilier urbain municipal face à son établissement, le « Kool Kafé », à l'intersection des rues Masson et d'Iberville. La présence de ces éléments engendrerait des problèmes de propreté		LE MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS W. CROTEAU RÉITÈRE SON ENGAGEMENT D'EXAMINER LA REQUÊTE DU CITOYEN.
		F.W. Croteau	REQUÊTE RÉFÉRÉE À LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS.
			DOSSIER GDC : 12-303188

Mise à jour : 26/11/2012 Page 3 de 4



DOSSIERS OUVERTS - INTERNET -

Suivi des requêtes et questions du public au conseil d'arrondissement

Conseil du 5 novembre 2012

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
			AUCUN DOSSIER REÇU AUX FINS DE CETTE SÉANCE.